

Rôle de la séance publique du 22/08/2025 à 10h30**Président** : Monsieur LAINÉ**Greffier** : Monsieur MAGEAU

01) N° 2502078 RAPPORTEUR : M. LAINÉ

Demandeur PREFECTURE D'ILLE-ET- VILAINE

Défendeur Mme F Josse Esther

Me LE VERGER

M. le préfet d'Ille-et-Vilaine demande à la cour de prononcer le sursis à exécution du jugement no 2502896 du 10 juillet 2025 par lequel le tribunal administratif de Rennes a annulé son arrêté du 18 septembre 2025 portant à l'encontre de M. Esther F obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixation du pays de destination et interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an.